

AVIS DE COURSE
ycsablettes@free.fr
04.94.30.52.49 FAX:04.94.87.08.03



LIGUE OPTIMIST

Sélective au Championnat de France le 17 mai 2009

Lieu: Base nautique de St Elme - Baie des Sablettes.
Organisateur: Yacht Club des Sablettes. (Y.C.S.)

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2009-2012*.
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. Les règlements fédéraux.
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régate est ouverte à tous les bateaux de la classe OPTIMIST
- 3.2. Afin de faciliter l'organisation, les bateaux admissibles peuvent se préinscrire en complétant et renvoyant le formulaire joint et en l'envoyant : par fax au 04 94 87 08 03 ou par mail à l'adresse : ycsablettes@free.fr ou par courrier à Y C Sablettes BP 202 83511 LA SEYNE SUR MER.
- 3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale
 - l'autorisation de port de publicité

4. PROGRAMME **Dimanche 17 MAI.**

09h00	Début des inscriptions.
11h00	Signal d'attention 4 courses seront courues, si possible
17h00 (environ)	Proclamation des résultats. Remise des prix. Pot de l'amitié. .

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront : disponibles à la confirmation des inscriptions le 17 MAI 2009 ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

6. CLASSEMENT

- 6.1.** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2
- 6.2.** Le système de classement utilisé sera le Système de Points a Minima de l'Annexe A,

7. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

8. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

9. PLAN DE CIRCULATION

Merci de respecter les lieux de mise à l'eau et stationnement comme sur le plan ci-joint

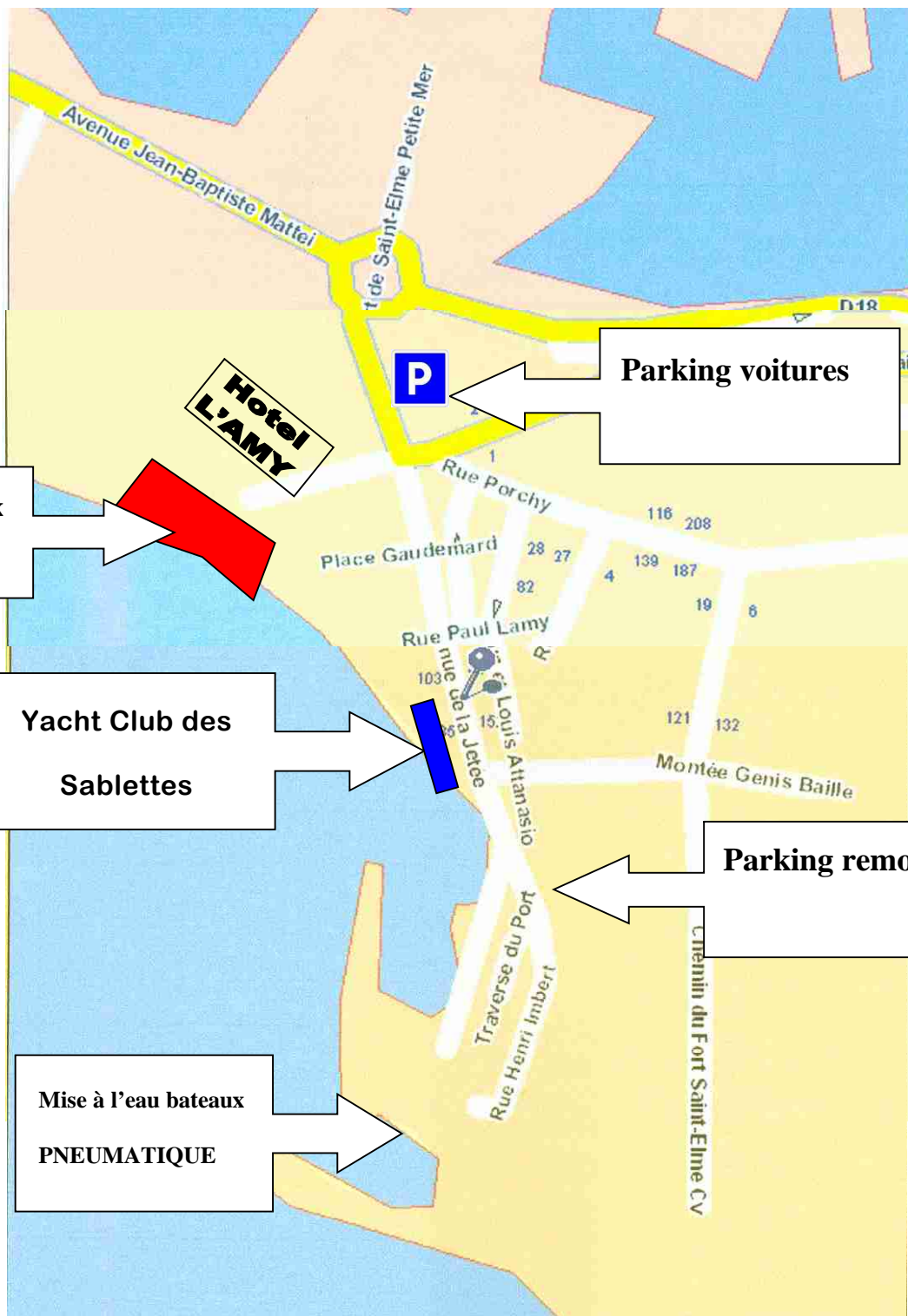
10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Le Yacht Club des Sablettes au
04 94 30 52 49.

HEBERGEMENT : OFFICE DU TOURISME 04.98.00.25.70

Yacht Club des Sablettes

Fédération Française de Voile - Ligue Côte d'Azur



Quartier Saint Elme - B.P. 202 83511 La Seyne Sur Mer

+33 (0)4 94 30 52 49 – Fax : +33 (0)4 94 87 08 03

E-mail : yclubsablettes@free.fr Site Internet : www.yc-sablettes.org